

### **MOT DU MAIRE**

### Remplacement du pont couvert

Construit à la fin du dix-huitième siècle, il est un des joyaux du patrimoine anaclois. Le temps ayant fait son œuvre, le poids des véhicules qui le traversent a augmenté considérablement au cours des années.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de demander au ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des transports, de remplacer le pont. En 2015, sa capacité portante a été réduite à cinq tonnes. Sans un pont adéquat, le détour d'une quinzaine de kilomètres que doivent emprunter les agriculteurs qui cultivent des terres des deux côtés de la rivière motive cette décision.

Le pont devrait être remplacé cet automne ou au printemps prochain. Ce sera un pont en acier et bois d'une capacité de trente-cinq tonnes.

Le pont couvert ne sera pas détruit. La corporation du Patrimoine et la municipalité en collaboration avec le MTQ déplaceront le pont sur un terrain situé tout près de la rivière et il sera transformé en centre d'interprétation. Une belle initiative pour conserver un joyau de notre patrimoine.

Francis St-Pierre, maire

# MAIRE FRANCIS ST-PIERRE CONSEILLERS POSTE Nº 1 YVE ROULEAU POSTE Nº 2 MARIE-ÈVE DUFOUR POSTE Nº 3 ROLAND PELLETIER POSTE Nº 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT POSTE Nº 5 DAVID LEBLANC POSTE Nº 6 FRANCIS RODRIGUE

BUREAU MUNICIPAL 723-2816

• INCENDIE 911

C. COMMUNAUTAIRE 723-1747

• SERVICE DES LOISIRS 725-5389

• SALLE POLYVALENTE 724-0900

BIBLIOTHÈQUE 723-1747

TÉLÉCOPIEUR 723-0436

www.stanaclet.gc.ca

COURRIEL:

municipalite@stanaclet.qc.ca

### ST-JEAN-BAPTISTE - 500 FOIS MERCI!

La deuxième édition renouvelée de la fête Nationale tenue le 24 juin dernier a connu un vif succès. Plus de 500 personnes étaient présentes dans la soirée. Le comité organisateur aimerait remercier les gens qui ont participé à l'événement. C'est vous qui faites le succès de la fête. Nous aimerions aussi remercier les bénévoles qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de la fête et ont permis sa réalisation. Sans eux, la tenue d'un tel événement n'est tout simplement pas possible.

Merci spécial aux bénévoles de la Fondation Les Tracteurs Roses qui ont offert de leur temps pour le souper et le bar et qui ont remis dons et pourboires à l'Association de la Déficience Intellectuelle de Rimouski.

Nous pouvons déjà vous confirmer que la fête sera de retour l'an prochain et nous souhaitons vous voir ou vous revoir en grand nombre.

Yve Rouleau

### POKER-RUN TRACTEURS ROSES

### **FONDATION LES TRACTEURS ROSES**

C'est avec un grand plaisir que la FONDATION LES TRACTEURS ROSES vous annonce que le Poker-Run à motos qui s'est déroulé le 16 juillet dernier sous un soleil magnifique a permis d'amasser la somme de 6 000 \$ qui sera remise en totalité à l'Association de La Déficience Intellectuelle De La Région De Rimouski. Encore une fois un immense merci à tous nos commanditaires, bénévoles et aux 133 participants de cette 5e édition.



### **CONGÉ FÉRIÉ**

Veuillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le lundi 5 septembre en raison de la fête du Travail.

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

Voici les résolutions adoptées lors des séances du 4 juillet et du 1er août 2016.

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du Conseil, l'adoption du règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les installations d'hydrocarbures sera proposée.

Les élus municipaux acceptent la soumission de Les Pavages Rimouski div. de Les Entreprises Mt-Sterling inc. au montant de 35 570,97 \$ toutes taxes incluses pour des travaux de pavage dans le rang 4 Ouest. (Rés 2016-07-78)

Les élus municipaux appuient une demande auprès de la Commission de Protection du Territorie Agricole du Québec pour l'exploitation d'une gravière. (Rés. 2016-07-79) Les élus municipaux autorisent l'achat du terrain portant le numéro de lot 3 201 195. Le prix d'achat est de 7 400 \$. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer le contrat afférent. (Rés. 2016-07-80)

Les élus municipaux adoptent la politique de développement durable. (Rés. 2016-07-81)

Les élus municipaux entérinent les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Anaclet pour l'exercice financier se



### NOUVELLE ADMINISTRATION POUR LE MARCHÉ FAMILIAL

L'équipe du Marché Familial de St-Anaclet va maintenant vous accueillir sous une nouvelle administration.

Depuis le 7 juillet dernier, Marie-Pierre Giasson est la nouvelle propriétaire du Marché Familial.

Affilié à la bannière Boni Soir, le marché subira quelques modifications au courant de l'été dans le but de toujours mieux servir sa clientèle.

Madame Giasson a plein de projets pour augmenter l'offre de services de l'épicerie du village. Six personnes y travaillent actuellement.

Félicitations et bon succès à la nouvelle propriétaire.

terminant le 31 décembre 2015. (Rés. 2016-07-82)

Les élus municipaux présentent au ministère des Transports le rapport spécial de vérification externe pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. (Rés. 2016-07-83)

Les élus municipaux prennent position sur le projet de loi sur les hydrocarbures.

(Rés. 2016-07-85)

Les élus municipaux autorisent la signature pour le renouvellement du contrat d'entretien de la rue de la Gare. (Rés. 2016-07-86)

Une consultation publique est tenue pour la demande dérogation mineure du 4, chemin du Lac-à-Gasse.

Les élus municipaux acceptent la demande de dérogation mineure du 4, chemin du Lac-à-Gasse. (Rés. 2016-07-87)

Les élus municipaux donnent une motion de félicitations aux organisateurs de la fête nationale.

Les élus municipaux autorisent l'engagement d'une employée temporaire au service d'urbanisme pour le remplacement des vacances. (Rés. 2016-07-88)

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du Conseil, l'adoption du règlement 446-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera proposée.

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du Conseil, l'adoption du règlement 447-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera proposée.

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du Conseil, l'adoption du règlement 448-2016 modifiant le règlement de lotissement numéro 426-2014 pour la concordance au schéma d'aménagement sera proposée.

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du Conseil, l'adoption du règlement 449-2016 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 427-2014 pour

2015. la concordance au schéma d'aménagement sera proposée.

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du Conseil, l'adoption du règlement 450-2016 modifiant le règlement de zonage numéro 428-2014 pour la concordance au schéma d'aménagement sera proposée.

Les élus municipaux appuient la demande du comité du Jardin communautaire de Lessard à la SOPER afin d'obtenir un appui financier à leur projet d'aménager des jardinets pour les jeunes du préscolaire. (Rés. 2016-08-92) Les élus municipaux appuient Les Jardins du Mondrain dans leur demande d'aide financière auprès de la SOPER pour l'aménagement d'une ancienne gravière/sablière située entre le rang 2 et 3 Ouest. (Rés. 2016-08-93)

Les élus municipaux acceptent la soumission de la firme Assaini-Conseil S.D. inc. au montant de 19 085,85 \$ toutes taxes incluses pour la préparation d'un appel d'offres pour réparer les aérateurs de l'étang no 1 aux étangs aérés.

(Rés. 2016-08-94)

Les élus municipaux demandent à la FQM d'organiser une vaste campagne d'information et de mobilisation auprès de ses municipalités au sujet du projet de loi 106 sur les hydrocarbures.

(Rés. 2016-08-95)

Les élus municipaux approuvent le rapport de dépenses pour les travaux dans le cadre du programme Réhabilitation du Réseau Routier Local 2015-2016 (RRRL 2015-2016).

(Rés. 2016-08-96)

Les élus municipaux recommandent à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'accorder la demande adressée pour l'exploitation d'une gravière. (Rés. 2016-08-97)

Une motion de sympathie est donnée à la famille de monsieur François Côté. Il était le conjoint de madame Carole Nadeau qui a été conseillère municipale de 2005 à 2013.

### INVITATION AU DÉJEUNER DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-ANACLET

C'est avec plaisir que les Chevaliers de Colomb de St-Anaclet invitent tous les paroissiens et paroissiennes d'ici et d'ailleurs à venir en grand nombre à notre déjeuner familial annuel.

Celui-ci aura lieu le dimanche 25 septembre 2016 au Centre communautaire. Il débutera à 8 heures pour se terminer à midi. Le coût est de 8 \$/adulte, 3 \$/enfant de 6 à 12 ans inclus et gratuit de 0 à 5 ans inclus.

C'est avec joie que nous vous accueillerons à cette activité familiale dans notre communauté.

Des billets seront en vente à partir du début septembre 2016.

Comité des Chevaliers de Colomb de paroisse.

Contactez Michel Proulx au 418 723-4358, Raymond Fournier au 418 722-4796 ou Réal St-Laurent au 418 723-2810.

### FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE ST-ANACLET

### INSCRIPTION AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSES

C'est le temps d'inscrire votre enfant pour la formation débutant début octobre. Il doit être baptisé. Vous pouvez l'inscrire en téléphonant au **418-723-9430**. Laissez votre message sur le répondeur en mon absence et je vous contacterai.

Pour les enfants ayant déjà suivi un parcours en 2015-2016, à la paroisse de St-Anaclet, vous êtes inscrits automatiquement. Nous vous contacterons en septembre pour la rencontre de parents et le début des parcours.

Pour les nouveaux arrivants, mais dont les enfants ont déjà fait un parcours, contactez-moi au même numéro.

La date limite d'inscription est le 30 septembre. Après cette date, aucune inscription ne sera acceptée.

Également, nous sommes à la recherche de **bénévoles** pour être catéchètes pour les groupes du premier parcours. En inscrivant votre enfant, posez-vous la question : est-ce que je pourrais être catéchète? C'est une belle expérience, de pouvoir éveiller son enfant à la foi. Pensez-y. Du support et de la formation sont offerts. Contactez-moi.

Martine Pinel, responsable de la formation à la vie chrétienne, Paroisse St-Anaclet

### SOUPE DE LA RÉCOLTE ET MINI-MARCHÉ PUBLIC

Encore cette année, les Jardins de Lessard invitent toutes les familles, jeunes et moins jeunes à venir visiter le mini-marché public et déguster une soupe gratuite offerte par les Jardins communautaires de Lessard. Le Jardin Nature, Manger Saison et La



Cabottine seront sur place pour vous faire découvrir leurs produits.

C'est un rendez-vous, le samedi 10 septembre, au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent, de 15 h 30 à 17 h 30.

### **UN P'TIT PEU D'URBANISME**

### Règlement sur les nuisances

Afin d'assurer la paix, l'ordre, le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le Conseil a adopté en 1998 un Règlement concernant les nuisances qui a été modifié en 2003. Voici quelques articles de ce règlement qu'il importe de respecter afin que chacun puisse jouir de la belle température et de sa propriété.

### Constitue une nuisance et est prohibé le fait de...

**Travaux**:...causer du bruit excessif repérable distinctement du bruit d'ambiance et susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage, entre 23 h et 7 h. Voici à titre indicatif une liste de travaux pouvant nuire au bon voisinage : des travaux tels que de la construction, de la démolition ou de la réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, l'utilisation d'une tondeuse ou une scie à chaîne.

Matières malsaines : ...laisser, de déposer ou de jeter sur ou dans un immeuble de la municipalité, des eaux sales ou stagnantes, des immondices, du fumier autrement que pour engraisser les potagers et jardins privés, des animaux morts, des matières fécales et autres matières malsaines et nuisibles, sauf aux endroits prévus à cette fin.

**Détritus** : ... laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, des pneus, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes sur ou dans tout immeuble de la municipalité, sauf aux endroits prévus à cette fin.

Le Règlement sur les nuisances contient également des éléments concernant l'usage d'armes à feu à proximité des résidences, les odeurs nauséabondes, les mauvaises herbes, l'herbe haute, les feux d'artifice et les véhicules hors d'état de fonctionner, notamment.

Le règlement complet peut être consulté sur le site Internet de la municipalité à l'adresse : www.stanaclet.qc.ca

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en bâtiment et en environnement

### COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SUR MUSIQUE

Les cours de conditionnement physique sur musique donnés par Christine Brisson débuteront le 26 septembre prochain au centre communautaire.

Ces cours se tiendront les lundis de 19 h 40 à 20 h 40 et jeudis de 19 h à 20 h et ce pour une durée de 10 semaines.

Le coût est fixé à 45 \$.

Infos et inscriptions au 418 725-5389 auprès de **Carl** ou par courriel à clavoie65@hotmail.com.

### **BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER**

### Chers usagers,

Veuillez noter que nous recevons actuellement les nouveautés automnales. Celles-ci seront disponibles dès le 10 septembre 2016. Pour connaître la liste, il suffit d'ajouter Bibliothèque Roger-Fournier sur Facebook ou encore de vous présenter directement sur place.

De plus, le 4 octobre prochain nous recevrons dans nos locaux les auteurs Daniel Projean et Georgette Renaud pour une conférence portant sur les contes. Le tout débutera à 19 heures.

### **NOUVEAU SERVICE**

### Clinique d'esthéticienne

Madame Mélanie LeBel Madame Valérie Brisson Clinique Belle-Mine 309, rue Principale Ouest 418 721-6684



- L'Aféas de St-Anaclet reprendra ses activités le 20 septembre. Vous avez le goût de vous joindre à nous? Vous êtes les bienvenues. Pour infos, communiquez avec Jeannine Marquis au 418 724-9894 ou Raymonde Vandal au 418 723-4125
- À tous les parents dont les enfants sont inscrits aux parcours de catéchèses, vous êtes invités à la messe d'envoi des catéchèses le dimanche 25 septembre à 10 heures en l'église de St-Anaclet
- Remise de prix du concours Maisons fleuries, le 6 septembre 2016 à 19 h 30 au centre Communautaire Régis-St-Laurent. Bienvenue à tous!
- Déjà le temps de mettre la main à la pâte après des vacances bien méritées pour toutes. La réunion du cercle de Fermières aura lieu le mercredi 14 septembre à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Bienvenue à toutes et si possible amenez une amie. Au plaisir de se rencontrer. Augustine Lavoie, communications.

## Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca ou

du lundi au vendredi de 8 h 30 à12 h, 13 h à 16 h 30 tél. : 418 723-2816, au 318, Principale Ouest **Rédaction :** Joanne Pinel **Mise en page** : Richard Ruest

Impression : Tendance Impression

Prochaine parution: Octobre 2016

Tombée des articles : 20 septembre 2016

### **JEUX DU QUÉBEC**

En juillet dernier dans la région métropolitaine de Montréal se tenaient les Jeux du Québec. Cette année encore, la région de l'Est-du-Québec fût très bien représentée par une délégation d'athlètes déterminés et également très dynamiques.

La municipalité de Saint-Anaclet tient a féliciter d'ailleurs trois jeunes anaclois qui sont allés représenter notre belle et grande région.

BRAVO à Laurence Chassé classée 4e position au 800 mètres course, Aurélie Lévesque 6e position à l'heptathlon ainsi que Samuel Chassé 4e position au lancer du marteau.

Félicitations à vous trois.

### FESTIVAL DE LA MARCHE JOURNÉE FAMILIALE DE COURSE

Les municipalités de St-Anaclet et de St-Donat ainsi que le parc du Mont-Comi vous offrent l'occasion de profiter des belles couleurs de l'automne tout en marchant dans le sentier national.

Les activités auront lieu le samedi 24 septembre.

Nous vous offrons trois trajets de niveau intermédiaire et avancé ainsi qu'un parcours familial Wixx incluant la remontée mécanique, la descente dans le sentier national et la recherche de fossiles dans « La Panoramique ».

Un transport partira du parc du Mont-Comi vers 9 heures pour vous amener aux départs des sentiers.

### **Cuisines collectives**

Pour une deuxième année, les résidents de St-Anaclet pourront participer à des cuisines collectives.



Il s'agit de rencontres où les participants mettent en commun temps et argent pour confectionner des plats.

Que ce soit pour parfaire ses connaissances en cuisine, rencontrer de nouvelles personnes, prendre un peu d'avance sur les repas de la semaine ou économiser, toutes les raisons sont bonnes pour venir tenter l'expérience.

Pour signifier votre intérêt ou avoir plus de renseignements, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : edith579@hotmail.com.

### **COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**

Il y aura collecte des résidus domestiques dangereux le 17 septembre de 9 heures à 16 h à l'édifice des travaux publics de Rimouski, situé au 475, 2e Rue Est. Si vous avez des huiles, décapants, peinture, vieux ordinateurs, piles, bonbonnes de propane, etc., ce sera le moment idéal pour vous en départir.

Nous vous encourageons fortement à participer à cette collecte afin d'éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la nature un peu partout. Vous devez apporter une pièce d'identité afin de prouver que vous êtes de Saint-Anaclet. Surveillez les journaux locaux, il en sera question dans les prochains jours.

De plus, je porte à votre attention qu'il est possible en tout temps d'apporter ces résidus au lieu d'enfouissement technique de Rimouski.

### **HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES**

Le 1<sup>er</sup> octobre prochain vers 18 heures au Centre communautaire Régis-St-Laurent, la municipalité rendra hommage à tous les organismes et personnes bénévoles qui aident grandement au développement de notre localité.

Le tout débutera à 18 heures avec un vin d'honneur qui sera suivi d'un souper et d'un hommage. Il est à noter qu'un service de bar sera disponible lors de l'événement.

Les bénévoles qui désirent assister au souper doivent confirmer leur présence à Carl ou auprès du président de leur organisme respectif avant le 29 septembre 2016.

Carl, 418 725-5389

### Vous désirez rencontrer le maire ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible sur rendez-vous. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil .Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

6 SEPTEMBRE

3 OCTOBRE

7 NOVEMBRE

### **AVIS PUBLIC**

### PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétairetrésorier,

### OUE

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard tiendra lors de la session ordinaire du 3 octobre 2016 à 20 heures au lieu et heure habituels une consultation publique sur la demande de dérogation mineure 2016-03 pour la propriété sise au 309, rue Principale Ouest.

Cette dérogation mineure consiste à permettre la construction d'une enseigne de dimension supérieure à ce qui est permis. Cette enseigne dessert un usage complémentaire à une résidence qui se retrouve en zone commerciale. La superficie demandée est de 0,9 mètre carré au lieu de 0,5 mètre carré. Elle excède donc de 0,4 mètre carré la superficie autorisée.

L'enseigne projetée déroge ainsi à l'article 12.14 2) du règlement de zonage numéro 428-2014 qui stipule que : « Les dispositions du présent article s'appliquent spécifiquement lorsque l'enseigne dessert un usage complémentaire à un usage résidentiel. Il n'est permis qu'une seule enseigne, soit apposée sur le bâtiment, soit sur un poteau ou soit sur un socle. [...]

2) Enseigne sur poteau ou socle

L'enseigne sur un poteau est permise uniquement dans la cour avant. Sa superficie maximum est de 0,5 m² La hauteur maximum est de 1,83 mètre, mesurée à partir du centre de la chaussée. [...].»

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le Conseil municipal, permettrait de rendre conforme les travaux demandés.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipa concernant cette demande.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1er jour du mois de septembre 2016.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

# LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON DE SAINT-ANACLET

La Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet procèdera à son 30<sup>e</sup> souper remise des trophées le samedi 17 septembre à 18 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet.

Au menu PIZZA sur B.B.Q. au coût de 15 \$ pour les 13 ans et plus, 8 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins.

Prix de présence et tirage pour les spectateurs de trois bons d'achat d'épicerie. Informations : 418 722-7685.

Gaétan Pelletier, secrétaire.

### **GYMNASTIQUE HOLISTIQUE**

Au Centre communautaire du 6 septembre au 8 novembre 2016 de 17 h à 18 h 15.

Pour informations et inscriptions, communiquez avec Colombe Bernier au 418 725-0930.

### **HORAIRE DU LOCAL DES JEUNES**

Veuillez prendre note que le local des jeunes ouvrira à compter du 14 septembre les mercredis et jeudis de 18 h à 22 h.



### L'ESCRIME T'INTÉRESSE?

Le club d'escrime Les Pirates de l'est t'offre l'occasion d'une initiation aux combats à l'épée.

Les séances commenceront le 21 septembre prochain pour une durée de 10 semaines. Le tout se déroulera de 17 heures à 18 h 15 au Centre communautaire.

Si tu es âgé entre 7 et 14 ans, tu peux prendre contact avec notre entraîneur Kenny Guimond pour t'inscrire ou pour avoir plus d'information (kennyescrime@hotmail.com ou 418-775-3712).

Le coût de l'activité est de 130 \$ par jeune et l'équipement est fourni par le club. 20 % de rabais est offert pour les membres d'une même famille

La pratique de l'escrime permet de développer la confiance et le contrôle de soi, améliore la condition physique et permet d'avoir bien du plaisir, que l'on soit sportif ou non !

### **NOUVELLE DE LA FABRIQUE**

Bonjour à vous

Nous sommes aux portes de la rentrée et bientôt de l'automne. Quand la nature décroît, les activités reprennent pour tous.

La Fabrique de Saint-Anaclet vous rappelle que madame Colette de Courval tiendra un concert de classe professionnelle le samedi 10 septembre à 19 h 30. Venez encourager une résidente de chez nous qui nous a offert ce concert pour aider notre fabrique et aussi pour appuyer notre projet de trouver d'autres vocations à nos édifices. Les paroissiens nous ont mentionné qu'ils désiraient conserver ce patrimoine. Il est donc temps de le démontrer clairement.

Je vous annonce aussi que nous tiendrons notre déjeuner le dimanche 23 octobre au centre communautaire. Cette activité de financement est importante pour parvenir à boucler le budget de manière positive en 2016.

Finalement, votre Assemblée de Fabrique a accepté la demande de l'Opéra de Rimouski qui présentera un concert de Noël le dimanche 11 décembre à 14 heures en notre église paroissiale. Les billets seront un peu plus dispendieux que les concerts tenus dans le passé, mais vous aurez la chance d'entendre des solistes professionnels entourés du chœur de l'Opéra de Rimouski, de membres de la chorale de Saint-Anaclet ainsi que d'autres chorales de la région.

Nous comptons sur votre présence en grand nombre.

Maurice Lepage, président, Fabrique de Saint-Anaclet



Les mardis, à 19 h, du 13 septembre au 15 novembre 2016 Lieu : salle du Service de Garde, école des Sources

Coût: 90 \$ pour 10 semaines

Inscription par téléphone et paiement au premier cours Marie-Andrée Guay, instructrice certifiée au (418) 318-5909

Zumba Marie Andrée Guay

# RÉCUPÉRATION DES FLUORESCENTS ET DES AMPOULES ÉLECTRIQUES

Dans la même foulée de nos gestes pour réduire les déchets et ainsi préserver notre environnement, nous voulons instaurer la récupération de vos ampoules fluocompactes (LFC) et de vos fluorescents (néons de toutes sortes, jusqu'à 8 pieds de long). Ce sont des résidus dangereux et nuisibles à l'environnement. Nous vous suggérons deux façons d'en disposer :

 vous pouvez allez les porter au lieu d'enfouissement technique de Rimouski (dépotoir)

ou

les apporter au bureau municipal.

Veuillez prendre note que les lampes à incandescence (fil métallique à l'intérieur), sodium basse pression, DEL ou halogènes doivent être jetées aux ordures et ne seront pas récupérées par la municipalité. Ces lampes ne présentent pas de danger pour l'environnement.

Nous en ferons la collecte pour ensuite aller les porter aux endroits prévus pour en disposer convenablement.

Merci de votre collaboration

# RÉCUPÉRATION DES MATELAS ET SOMMIERS À L'ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI

La Ville de Rimouski est fière d'annoncer le lancement d'un nouveau programme de recyclage des matelas et sommiers par le biais de son écocentre.

Vous pouvez apporter vos matelas et sommiers à l'écocentre, situé au 835, chemin Victor-Gauvin et ce, durant les heures d'ouverture. Les articles récupérés seront ensuite acheminés à une entreprise qui assurera le recyclage de 95 % et plus des composants des matelas.

# DES ATELIERS DE TRICOT SONT OFFERTS CET AUTOMNE.

Ils seront dispensés au Centre communautaire, le lundi ou le mardi à compter de 19 h, selon la disponibilité des personnes inscrites,

Le coût d'inscription est de 25 \$ par atelier de 2 heures et chaque

personne pourra progresser à son rythme et selon sa disponibilité. Vous apportez votre matériel.

Un maximum de 5 personnes est souhaitable.

Informations auprès de Christiane Bourget au (418) 722-8938

### PÉTANQUE

Inscription: 3 septembre à 19 h au local des 50 ans et +

Durée : 20 septembre au 13 décembre 2016

10 janvier au 25 avril 2017

Les mardis, de 18 h 30 à 22 h.



Clientèle: Pour tous les 50 ans et +

RESPONSABLES: ANDRÉ DESROSIERS AU (418)

723-6059

JEAN-MARIE BOUILLON AU (418) 724-4822

### **ACTIVITÉ SPÉCIALE**

Tournoi pré-carnaval Samedi, 18 février 2017

